

ÉDITO

Dans une interview accordée à la Gazette des communes du 20 février, le directeur général de la Caisse des dépôts implore les collectivités de ne pas mollir sur les investissements, malgré le contexte économique anxigène que l'on connaît : « la dette financière pour réduire la dette écologique ». Dans la même édition, un article relate une étude de l'Institut de l'économie pour le climat (I4CE) : « il faudrait 30 000 ETP en plus dans les collectivités d'ici à 2025 pour la transition écologique » ; savoir investir dans la ressource humaine pour mieux piloter les projets, toujours plus complexes. Le rapport d'observations provisoires de la Chambre régionale des comptes souligne la richesse de nos actions : « le Siéml a su trouver sa place dans la gouvernance départementale de la transition énergétique ». Mais il nous enjoint de mobiliser nos marges de manœuvre financières pour encore accélérer un peu plus. C'est ce que nous allons faire en 2023. Notre projet de budget est à nouveau très proactif, par le montant et la nature de ses investissements — nous sommes le quatrième investisseur public en Maine-et-Loire après le Conseil départemental, Angers Loire Métropole et la ville d'Angers — mais aussi et surtout par l'ampleur de son plan de recrutements. C'est un choix courageux et assumé que d'augmenter les dépenses de fonctionnement, intelligemment mutualisées, pour accompagner plus efficacement nos territoires dans la période où ils vont en avoir le plus besoin !

Jean-Luc Davy
président du Siéml

LE SIÉML DÉCROCHE LA LABELLISATION LUCIE 26000 ! POUR UN ENGAGEMENT DURABLE ET RESPONSABLE

Le Siéml s'est engagé depuis fin 2021 dans une démarche de « responsabilité sociétale des organisations » (RSO) pour inscrire davantage les enjeux environnementaux, sociaux et économiques au sein de son organisation, dans une logique d'amélioration continue. Les équipes sont aujourd'hui fières d'avoir décroché la labellisation LUCIE 26000 !

Une démarche mobilisant agents et élus

Avec le recrutement d'une chargée de mission dédiée en janvier 2022, le Siéml a organisé tout au long de l'année des ateliers de concertation avec les agents portant sur la préservation de l'environnement, la qualité des actions et satisfaction des parties prenantes externes, la simplification des process et les conditions et relations de travail. Le rapport d'autoévaluation alors réalisé sur l'ensemble des activités du syndicat a permis d'identifier ses forces et voies de progrès. Au deuxième semestre, une vingtaine d'agents et trois élus du Siéml ont également été audités par un cabinet extérieur au travers d'entretiens individuels, afin de revenir plus spécifiquement sur certains points du rapport d'auto-évaluation. Sur cette base, un plan de progrès a été formalisé par le syndicat pour la période 2023-2025. Il comporte une vingtaine d'engagements, tous déclinés en fiches actions, et concerne les sept thématiques du label LUCIE 26000 (cf. ci-contre).

Une labellisation à renouveler

Le 20 janvier 2023, le Siéml a reçu officiellement le label pour une durée de 3 ans. Cette certification permettra de redonner encore plus de sens à son action ; un sens commun plus largement partagé entre les élus, les agents et les partenaires du syndicat, pour améliorer son fonctionnement, faire face collectivement aux nombreuses transitions aujourd'hui à l'œuvre (territoriale, numérique, énergétique et générationnelle) et anticiper les évolutions pour demain. Prochaine étape, une évaluation dans 18 mois pour vérifier que le syndicat est sur la bonne voie pour respecter et ajuster si besoin les engagements qu'il a pris !

LES 7 THÉMATIQUES

- 1 Mettre en place une gouvernance responsable.
- 2 Respecter les droits des personnes.
- 3 Développer des relations et des conditions de travail responsables.
- 4 Préserver l'environnement.
- 5 Développer l'éthique dans les relations d'affaires.
- 6 Respecter les intérêts des citoyens.
- 7 Créer les conditions du développement local et soutenir les initiatives d'intérêt général.

→ Les engagements du Siéml sur www.sieml.fr/rso-lucie26000

LA NORME ISO 26000

S'il existe de nombreuses normes et certifications, le label LUCIE 26000 basé sur la norme ISO 26000 est aujourd'hui le standard international le plus abouti en matière de responsabilité sociétale. Il couvre les trois piliers du développement durable (économie, social et environnement) et un référentiel LUCIE 26000 dédié aux collectivités a été créé pour s'adapter aux spécificités des structures publiques.





ATTENTION TRAVAUX

LE SIÉML CONSTRUIT SA CHAUFFERIE BOIS ET ADAPTE SON FONCTIONNEMENT.

Informations sur www.sieml.fr/travaux-2023

GROUPEMENT D'ACHAT D'ÉLECTRICITÉ 2024

31 MARS, DERNIER DÉLAI POUR ADHÉRER

Pour adhérer au prochain marché d'électricité effectif au 1^{er} janvier 2024, les membres actuels et futurs du groupement d'achat doivent impérativement retourner la nouvelle convention constitutive signée et la délibération associée avant le 31 mars 2023 (cf. mail du mardi 14 février). Toute structure n'ayant pas délibéré dans les temps ne pourra pas intégrer le futur groupement d'achat d'électricité.

→ Information : groupements-achat-energie@sieml.fr

CONTRÔLE DE LA CRC

UN MOIS POUR RÉPONDRE AUX OBSERVATIONS

Le contrôle de la Chambre régionale des comptes sur la gestion du syndicat avance à grand pas. Nous avons reçu le 22 février dernier les observations provisoires. La période concernée s'étend de l'exercice 2017 à aujourd'hui. L'analyse a porté sur la fiabilité des comptes, le contrôle interne, la situation financière, l'exercice de la compétence historique d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (AODE), ainsi que sur nos actions en faveur de la transition énergétique. Le syndicat dispose désormais d'un mois pour faire part de ses commentaires éventuels.

FONDS VERT POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE LES ACTIVITÉS DU SIÉML CONCERNÉES

Le fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires, placé sous la responsabilité des préfets, est doté de 94,28 M€ en Pays de la Loire. Plusieurs mesures concernent le Siéml, notamment la rénovation énergétique des bâtiments publics et la rénovation de l'éclairage public. En Maine-et-Loire, une enveloppe de 4,78 M€ est dédiée à la rénovation énergétique. Dans le cadre de sa compétence chaleur renouvelable, le Siéml va déposer quatre dossiers de chaufferies bois sous sa maîtrise d'ouvrage. Selon les subventions perçues, le montant sera déduit des redevances appelées aux communes. Les communes peuvent quant à elles déposer un dossier de candidature pour la majorité des chantiers d'efficacité énergétique sous leur maîtrise d'ouvrage. L'éclairage public se voit doté d'une enveloppe de 350 k€. Le Siéml, en tant qu'autorité compétente, échange avec les services de l'État sur les conditions d'éligibilité. Une information a été adressée le 17 février dernier aux communes concernées. Le Fonds vert serait a priori reconduit par l'État en 2024.

AGENDA

→ RÉUNIONS STATUTAIRES / ÉVÉNEMENTS

MAR. 7 MARS	Réunion du Bureau > Salle Gari. Écouflant
MAR. 28 MARS	Comité syndical > Espace Galilée Saint-Jean-de-Linières
27 MARS-3 MAI	Session de printemps des réunions territoriales

→ [Calendrier des réunions territoriales sur www.sieml.fr](http://www.sieml.fr)

PROGRAMMATION 2023 DES TRAVAUX RÉSEAUX RELATIVE STABILITÉ MALGRÉ DES PROJETS EN BAISSÉ

Les investissements programmés sur les réseaux électriques sont en légère baisse alors même que les projets de renforcement, de sécurisation et d'extension restent soutenus (16,35M€). Ce fléchissement s'explique par un contexte budgétaire incertain et une nette diminution des demandes d'effacement. Plus de 40,83 M€ d'investissement sont cependant proposés au BP 2023. Pour l'éclairage public, les travaux sur les réseaux, le génie civil télécom, la rénovation des équipements et le déploiement du territoire connecté mobiliseront 15,47 M€ (hors territoire intelligent d'ALM).

BILAN 2022*

TRAVAUX SUR LES RÉSEAUX

69 opérations de renforcement pour 3,74 M€	86 opérations de sécurisation pour 5,62 M€
356 extensions de réseau basse tension pour 6,83 M€ et 162 extensions du réseau d'éclairage public pour 2,34 M€	104 effacements de réseaux pour 16,64 M€ de travaux basse tension et d'éclairage public

ÉCLAIRAGE PUBLIC

153 collectivités adhérentes (hors TI ALM**)	13 924 déclarations de travaux de type DT/DICT/ATU
82 633 points lumineux (hors TI ALM), 3792 armoires, 7,1 MW de puissance installée, 13 GWh de consommation annuelle.	1900 lanternes renouvelées soit 2 M€ de travaux et 380 MWh de gain énergétique
1352 demandes de dépannages via le SIG, 489 réparations avec remplacement de lanternes, mâts ou armoires	1400 horloges connectées dans le cadre du territoire connecté (financement 100% Siéml)
	4,1 M€ de travaux de rénovation et d'effacement de réseau pour le TI ALM

* État des mandats de travaux 2022 au 1^{er} janvier 2023.
** Territoire intelligent d'ALM.

RETOUR SUR



8 février. Bio360 Expo Nantes.

Christine Blestel, responsable de projets en gaz renouvelable, anime l'atelier « La mobilité bioGNV : état des lieux par les experts de la filière ».